



COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

Société anonyme au Capital de Francs 75.000.000 entièrement versé

SIÈGE SOCIAL A MULHOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 11 MARS 1930

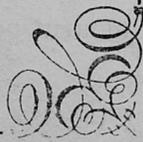
RAPPORT

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

IMPRIMERIE BADER & C^{ie}, MULHOUSE

1930



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MESSIEURS,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale extraordinaire pour vous demander de voter la fusion du *Comptoir d'Escompte de Mulhouse* avec la *Banque Nationale de Crédit* et par voie de conséquence la dissolution de votre Société.

Mais, avant d'aborder cette question, je tiens à rappeler ici ceux qui ont été les artisans de la prospérité de notre Etablissement. Un nom est sur toutes les lèvres, comme il est dans tous nos cœurs, celui de M. RAVAL qui, pendant 37 années a incarné la vie du *Comptoir d'Escompte de Mulhouse*. Comme Directeur Général, sous le régime des lois allemandes; puis comme Président du Conseil d'Administration, il a conduit nos destinées de 1887 à 1924. Lorsqu'il assumait la Direction Générale, le Comptoir avait un capital de Fr. 1.000.000,—. En 1913, votre capital s'élevait à Fr. 45.000.000,—; et vous fondiez, avec vos succursales françaises, la *Banque Nationale de Crédit* au capital de Fr. 100.000.000,—. Tel était le résultat de la direction de M. RAVAL, lorsqu'éclata la guerre de 1914—1918. Je n'ai pas à rappeler ici le grand rôle qu'il joua à Paris pendant ces quatre années de séparation de l'Alsace. Puis la conclusion de la paix posa de nouveaux problèmes, à la solution desquels M. RAVAL consacra toute son activité jusqu'au jour où, malgré les efforts faits pour le retenir, il abandonna la direction effective, pour ne plus rester que notre Président d'honneur.

Aux côtés de M. RAVAL, ceux qui se souviennent des années d'avant-guerre, ont toujours connu M. GUSTAVE FAVRE, Président de votre Conseil de Surveillance de 1879 à 1914, M. GUSTAVE FAVRE apportait à votre Direction le concours de son grand bon sens, de sa parfaite connaissance des affaires. Accablé de mauvais traitements, puis expulsé d'Alsace en 1914 par les Allemands, M. FAVRE mourut pendant la guerre, loin de Mulhouse qu'il chérissait.

— 3 —

Enfin, Messieurs, tout près du moment actuel, M. PAUL CHAMBAUD, comme Président du Conseil, M. PAUL SALMON, comme Administrateur-Délégué, ont eu à résoudre les difficiles problèmes de l'après-guerre, à conduire votre Etablissement parmi les incertitudes de la valorisation des marks, de la dévaluation du franc. Vous avez tous présente à la mémoire cette époque sur laquelle je ne veux pas m'étendre; mais vous tiendrez, comme moi, à réunir dans une commune pensée tous ceux, anciens et nouveaux, qui ont contribué pendant tant d'années, à conduire votre Etablissement sur le chemin de la prospérité.

Ce n'est pas sans un serrement de cœur et sans de longues hésitations, que nous nous sommes décidés à voir disparaître le *Comptoir d'Escompte de Mulhouse*.

Mais, depuis des années, en entrant toujours plus avant dans l'étude des résultats de notre Société, nous nous rendons compte du peu de possibilités d'avenir que possède une Banque régionale, surtout lorsqu'elle est, comme nous, limitée par un contrat à l'exploitation d'une seule province, sans qu'elle puisse s'étendre sur d'autres régions, où elle trouverait d'autres industries, d'autres conditions financières et commerciales, où elle pourrait, par conséquent, varier ses risques et ses procédés d'exploitation. A l'époque que nous traversons, d'ailleurs, tout pousse aux grandes concentrations, dans le Commerce, dans l'Industrie et dans la Banque. Il était donc tout naturel, maintenant que les Vosges ne forment plus une barrière politique entre l'Alsace et la Mère-Patrie, de rétablir l'unité qui existait avant 1913, et de ressouder les anciens tronçons du *Comptoir d'Escompte de Mulhouse*, en nous rattachant à la *Banque Nationale de Crédit* qui, depuis notre séparation, a rayonné sur la France entière, et a pris le développement que vous savez.

Les pourparlers qui nous ont amenés à rédiger les propositions qui vont vous être soumises ont été conduits par la *Banque Nationale de Crédit*, avec une courtoisie et une largeur de vues auxquelles nous avons plaisir à rendre hommage. Comprenant qu'on ne liquide pas d'un trait de plume une organisation consacrée par 80 ans de prospérité, la *Banque Nationale de Crédit* conservera à *Mulhouse* une Direction Régionale dont dépendront, sauf *Paris*, toutes les succursales actuelles du *Comptoir d'Escompte de Mulhouse*, avec leur personnel, et leurs directeurs. A la tête de cette direction reste M. VONDERWEIDT, son Directeur Général actuel. Notre fidèle clientèle trouvera donc à *Mulhouse* et dans nos anciennes succursales de l'Est les traditions auxquelles elle est habituée, et, en plus, toutes les facilités que donne une puissante organisation comme celle de la *Banque Nationale de Crédit*.

Les conditions financières de l'opération sont indiquées en détail dans les résolutions que nous allons vous demander de voter. En résumé, le *Comptoir d'Escompte de Mulhouse* liquide, et fait apport de son actif et de son passif à la *Banque Nationale de Crédit*. De son côté, la *Banque Nationale de Crédit* augmentera son capital de Fr. 56.250.000,— par la création de 112.500 actions nouvelles de Frs. 500,—, et remettra ces titres aux actionnaires du *Comptoir d'Escompte de Mulhouse*, à raison de 3 actions *Banque Nationale de Crédit* pour 4 actions *Comptoir d'Escompte de Mulhouse*.

Les titres ainsi créés participeront aux bénéfices de la *Banque Nationale de Crédit* à partir du 1^{er} Avril prochain, et auront donc droit aux trois quarts du dividende de l'exercice 1930. De plus, chaque action du *Comptoir d'Escompte de Mulhouse* recevra, outre le dividende que vous venez de voter, une soulte de Frs. 62,50, destinée à compenser la différence de date de jouissance des titres, et l'inégalité des dividendes de l'année prochaine. En ce qui concerne les actions nouvelles, cette répartition serait le remboursement partiel de la prime d'émission versée par les actionnaires lors de notre récente augmentation de capital.

Vous reconnâtz, Messieurs, ce que ces conditions ont d'avantageux pour les actionnaires du *Comptoir d'Escompte de Mulhouse*. Elles ont été saluées, à la Bourse, par une hausse sensible de vos titres. Aussi votre Conseil d'Administration, conscient d'avoir agi au mieux de vos intérêts et de ceux du *Comptoir d'Escompte de Mulhouse*, vous demande-t-il avec confiance de voter les résolutions dont il va vous être donné lecture.